

## PRÉAMBULE

---

Dans l'activité « Europe International », la question de la migration vient au premier plan des sujets d'intérêt.

Jusqu'à ces dernières années, faisant suite à la directive détachement, ce sont les salariés détachés qui occupaient une place prépondérante dans l'action revendicative de la FNCB-CFDT mais aussi dans l'action revendicative de la FETBB<sup>1</sup>. On s'est aperçu également que dans la période passée, le gouvernement français s'est fortement attaché à mieux encadrer le détachement. Les lois SAVARY, MACRON et EL KHOMRI ont toutes repris ce thème.

Mais on s'aperçoit que les salariés détachés ne résument pas la question de la migration. Avec l'arrivée de migrants en provenance d'Afrique et du Moyen Orient, ce sont des formes nouvelles qui apparaissent qui se distinguent totalement de la migration intra Union Européenne tant par le statut des migrants que par leurs droits et par l'accès au marché du travail.

Or des amalgames sont savamment exploités entre la migration économique européenne, la migration économique des pays tiers, la demande d'asile, les réfugiés...

En conséquence, il était essentiel d'apporter un éclairage sur les formes de migrations de façon à apporter des réponses syndicales appropriées.

**Ce kit se donne comme premier objectif de bien comprendre à quel type de migration les équipes syndicales sont ou seront confrontées. C'est pourquoi un questionnaire (fiche d'orientation) précis sur la situation du migrant, sa nationalité, ses besoins, est la première étape essentielle dans l'accueil d'un migrant. Les fiches qui suivent répondent de façon synthétique aux démarches, au statut et aux droits spécifiques à chaque type de migrant.**

Si certaines situations appellent des réponses directes de la CFDT Construction bois, un certain nombre d'autres appellent nécessairement à des réponses multiples, de la part des structures CFDT interprofessionnelles mais aussi de la part de structures associatives ou institutionnelles spécialisées dans les questions de migration.

Pour les équipes Construction Bois, la constitution d'un réseau est donc essentielle pour répondre de façon complète aux migrants.

En complément de ces fiches, la FNCB est à la disposition des structures syndicales pour présenter de manière pédagogique les questions relatives à la migration. N'hésitez pas à solliciter ses services.

## COMBATTRE LES IDÉES REÇUES

---

Parce que la migration fait peur, parce qu'elle est perçue comme une menace, parce qu'elle nous renvoie à l'incompréhension des autres, elle véhicule beaucoup de représentations ou d'idées reçues.

Ces représentations sont répétées à l'envi, exploitée parfois pour des raisons malveillantes mais rarement interrogées sur leur crédibilité.

C'est ce qu'il est important de faire en premier lieu et les réponses apportées dans les lignes qui suivent éclaireront quelques-unes de ces idées reçues.

### **La France a beaucoup trop d'immigrés**

La France compte 5,9 millions d'immigrés installés depuis au moins 1 an en France, selon l'INSEE. Parmi elles, 40% ont acquis la nationalité française.

Parmi les pays d'Europe, en 2014, la France était le pays d'Europe qui connaissait le flux migratoire le plus faible (0,7 migrant pour 1000 habitants).

D'autres pays d'Europe accueillent beaucoup plus d'immigrés que la France (Norvège 14%, Suède 16%, Suisse 27%).

En 2014, l'Allemagne a accueilli 10 fois plus de nouveaux migrants que la France.

Selon la Banque mondiale, dans le monde ce sont les Etats Unis qui accueillent le plus d'immigrés suivis des Emirats Arabes Unis. Mais d'autres pays connaissent un solde migratoire beaucoup plus important que la France (Australie, Canada, Russie).

### **La France n'a pas les moyens d'accueillir les immigrés**

Si l'on considère que le flux migratoire est de 0,7 migrant pour 1000 habitants en 2014, on est loin de dépasser les capacités d'absorption de la France qui reste un pays riche à l'échelle du monde.

Même si les migrants bénéficient d'aides de l'Etat (moins de 350€ par mois pour les réfugiés) le coût total reste modeste. Par ailleurs ce coût ne prend pas en compte la capacité des migrants à créer des emplois et à participer à l'économie du pays, en travaillant et en payant des cotisations sociales ainsi que des impôts.

### **Ceux qui viennent en France viennent nous prendre notre travail**

#### **Plusieurs réponses à cette idée reçue**

1) Le marché du travail n'est pas un gâteau que l'on partage et qui ferait qu'un plus grand nombre de convives diminuerait la part de gâteau. De tous temps, les immigrés, en arrivant dans le pays d'accueil, créent de la richesse par leur travail, par la création de nouvelles activités. Il n'est qu'à examiner l'évolution économique de pays comme les Etats Unis pour s'en convaincre. La France aussi a connu des vagues migratoires importantes par le passé et elle les a parfaitement intégrées.

2) L'accès au travail n'est pas automatique. Si les règles sont assez souples pour les ressortissants des pays d'Union Européenne, il en est tout autrement pour les ressortissants des pays tiers qui ne peuvent accéder au marché du travail sur des métiers en tension. Les pages qui suivent décrivent pour chaque type de migration les conditions d'accès au travail.

3) Beaucoup de migrants qui arrivent des pays africains sont des migrants ayant des niveaux sociaux et des niveaux de compétences élevés utiles pour notre pays. En effet, le coût du voyage est tel que ce sont surtout les plus riches qui peuvent quitter leur pays.

4) La première démarche des demandeurs d'asile n'est pas de venir chercher un travail mais d'échapper à des conditions insoutenables. Et pour la France, l'accueil des réfugiés est un devoir d'hospitalité et de fraternité.

### **Il vaudrait mieux aider les réfugiés à rester dans leur pays plutôt que de les accueillir chez nous**

Ce n'est pas si simple. En effet, la situation difficile que vivent un certain nombre de pays en Afrique est en partie liée à la politique menée par les pays riches dans cette région du globe : Pillage des richesses, mise en place de gouvernements corrompus, relations troubles avec les gouvernants...

Plus récemment, c'est la question du réchauffement climatique qui est source de migrations. Et le réchauffement climatique est généré en majeure partie par les pays développés.

Aider les réfugiés à rester dans leur pays signifierait donc un changement radical de la politique des pays riches envers le reste du monde...et on en est loin !